

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; PAGNY Gilles ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	13
Votants	74
Absents	14

Date d'envoi de la convocation : Mercredi 06 décembre 2023
Secrétaire de séance Hervé RANNOU

DEL2023-12-290

DECISION MODIFICATIVE N°2
AJUSTEMENTS TECHNIQUES DE FIN D'EXERCICE
BUDGET EAU

- S'agissant du budget EAU – 05001 -, il est proposé :
- ✓ D'augmenter les crédits du chapitre 011 de + 75.000 €, et ce afin d'ajuster la ligne correspondant aux *Achats d'eau* et celle relative aux *Contrats de Prestations de Service*
 - ✓ De réduire le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement à due proportion, de 75.000 €

L'équilibre général de la DM N°2 relative au budget Annexe Eau est trouvé en réduisant le volume d'investissements inscrits au PPI, de - 75.000 €. Cette réduction se fait sans modification du programme de travaux : les crédits diminués correspondant à des programmes de travaux pour lesquels les crédits disponibles l'année 2023 sont au 1^{er} décembre encore supérieurs à 100.000 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - Prestations de services	75 000,00 €		
D023 - Virement de la section de F à la section d'investissement	-75 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Réduction globale PPI Cible - réduction limitée de - 75 K€	-75 000,00 €	R023 - Virement de la section de F à la section d'investissement	-75 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-75 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	-75 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,
- Approuve la DM équilibrée telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU